k a i s e r & w i t t w e r s a
s t e p h a n e k a i s e r - a r c h i t e c t e h e s - s i a
x a v i e r w i t t w e r - a r c h i t e c t e h e s - s i a

A VENDRE A LA NEUVEVILLE – ST-JOUX 10

AU BORD DU LAC – LES PIEDS DANS L'EAU - QUARTIER RESIDENTIEL TRANQUILLE

DOSSIER DE VENTE COMPLET

(FAIT PARTIE INTEGRANTE DES CONTRATS DE VENTE DES UNITES)

~~**1 APPARTEMENT 001 4 ½ PIECES, 205.20 M2 AVEC JARDIN -**~~
VENDU
~~**DONT 49.00 M2 (CAVE, CELLIER, RANGEMENT, BUANDERIE)**~~
~~**+ TERRASSE COUVERTE 22.10 M2 - 3 PLACES DE PARC COUVERTES**~~

1 APPARTEMENT 002 5 ½ PIECES, 204.60 M2
DONT 38.60 M2 (CAVE, CELLIER, RANGEMENTS, BUANDERIE)
+ TERRASSE COUVERTE 21.90 M2 - 1 PLACE DE PARC COUVERTE + 1 PLACE EXTERIEURE

1 APPARTEMENT 003 6 ½ PIECES, 219.80 M2
DONT 39.30 M2 (CAVE, CELLIER, RANGEMENTS, BUANDERIE)
+ TERRASSE COUVERTE 17.00 M2 - 2 PLACES DE PARC COUVERTES

1 APPARTEMENT 004 ATTIQUE 5 ½ PIECES, 198.00 M2
DONT 40.50 M2 (CAVE, CELLIER, RANGEMENTS, BUANDERIE)
+ TERRASSE COUVERTE 19.80 M2 - 2 PLACES DE PARC COUVERTES

« RESIDENCES ST-JOUX »

1. CARTE – SITUATION
2. PLANS DES ETAGES, COUPES ET FACADES / PPE MILLIEMES
3. CONCEPT CONSTRUCTIF ET MATERIAUX – TECHNIQUE
4. PRIX DE VENTE
5. VALEUR DES EQUIPEMENTS A CHOIX - COMPLEMENTS
6. VUES EN 3D
7. FEUILLE DE DECISION ET SIGNATURES

MALLERAY, LE 25 AVRIL 2016

RENSEIGNEMENTS:
kaiser & wittwer sa - rue charles schäublin 3 - 2735 malleray
www.kaiserwittwer.ch – 032 492 75 75

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
In collaboration with the cantons

www.geo.admin.ch est un portail d'accès aux informations géolocalisées, données et services qui sont mis à disposition par l'administration fédérale

Responsabilité: Malgré la grande attention qu'elles portent à la justesse des informations diffusées sur ce site, les autorités fédérales ne peuvent endosser aucune responsabilité quant à la fidélité, à l'exactitude, à l'actualité, à la fiabilité et à l'intégralité de ces informations. Droits d'auteur: autorités de la Confédération suisse, 2007. http://www.disclaimer.admin.ch/conditions_dutilisation.html

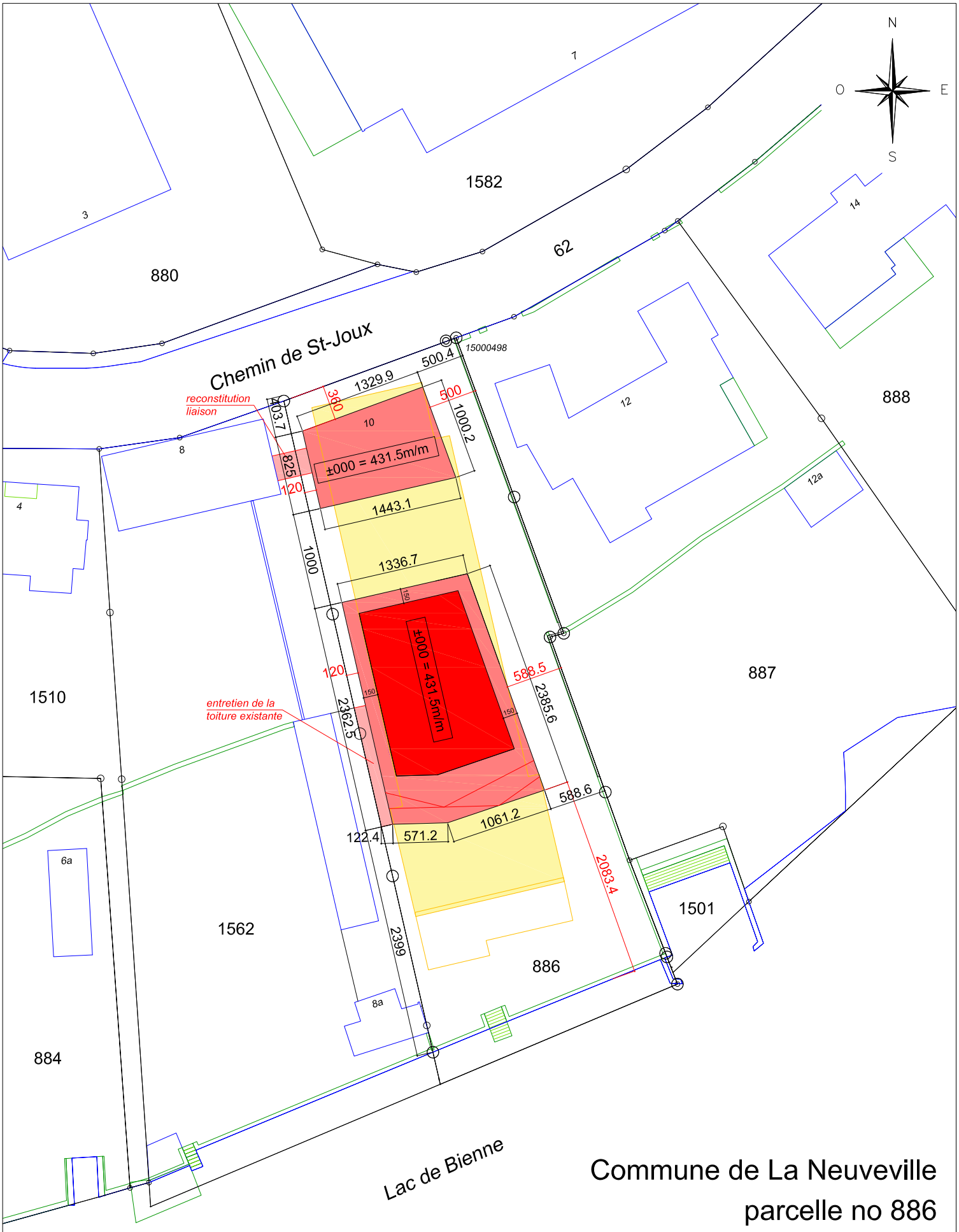

Commune de La Neuveville
parcelle no 886
02.02.16

kaiser & wittwer sa

architectes hes - sia
rue charles schäublin 3
CH - 2735 malleray
tél ++41 32 492 75 75
fax ++41 32 492 75 76
info@kaiserwittwer.ch
www.kaiserwittwer.ch

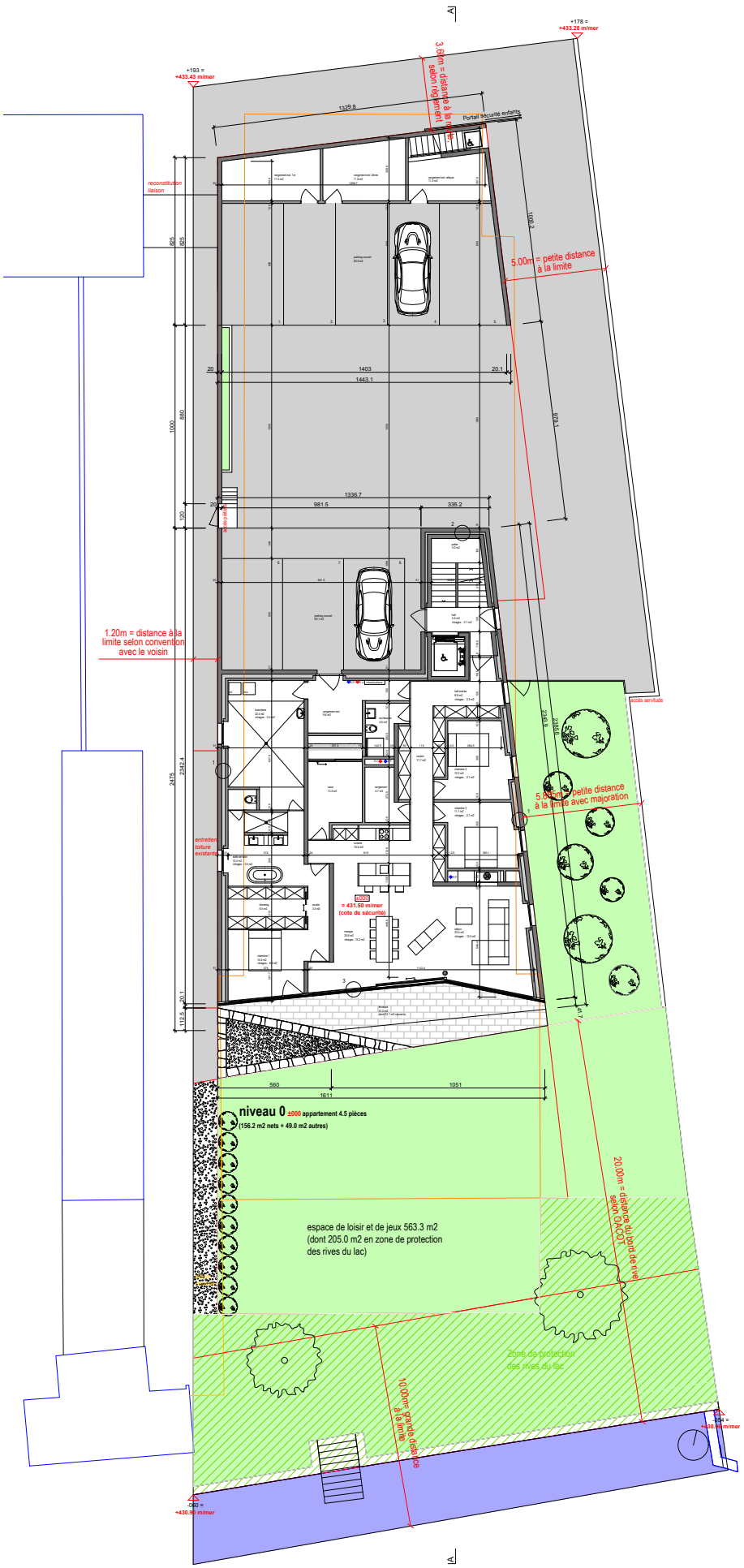

rez-de-chaussée

surface nette appartement 1:	156.20 m2
surfaces autres appartement 1:	49.00 m2
terrasse appartement 1:	31.20 m2
local commun :	5.40 m2

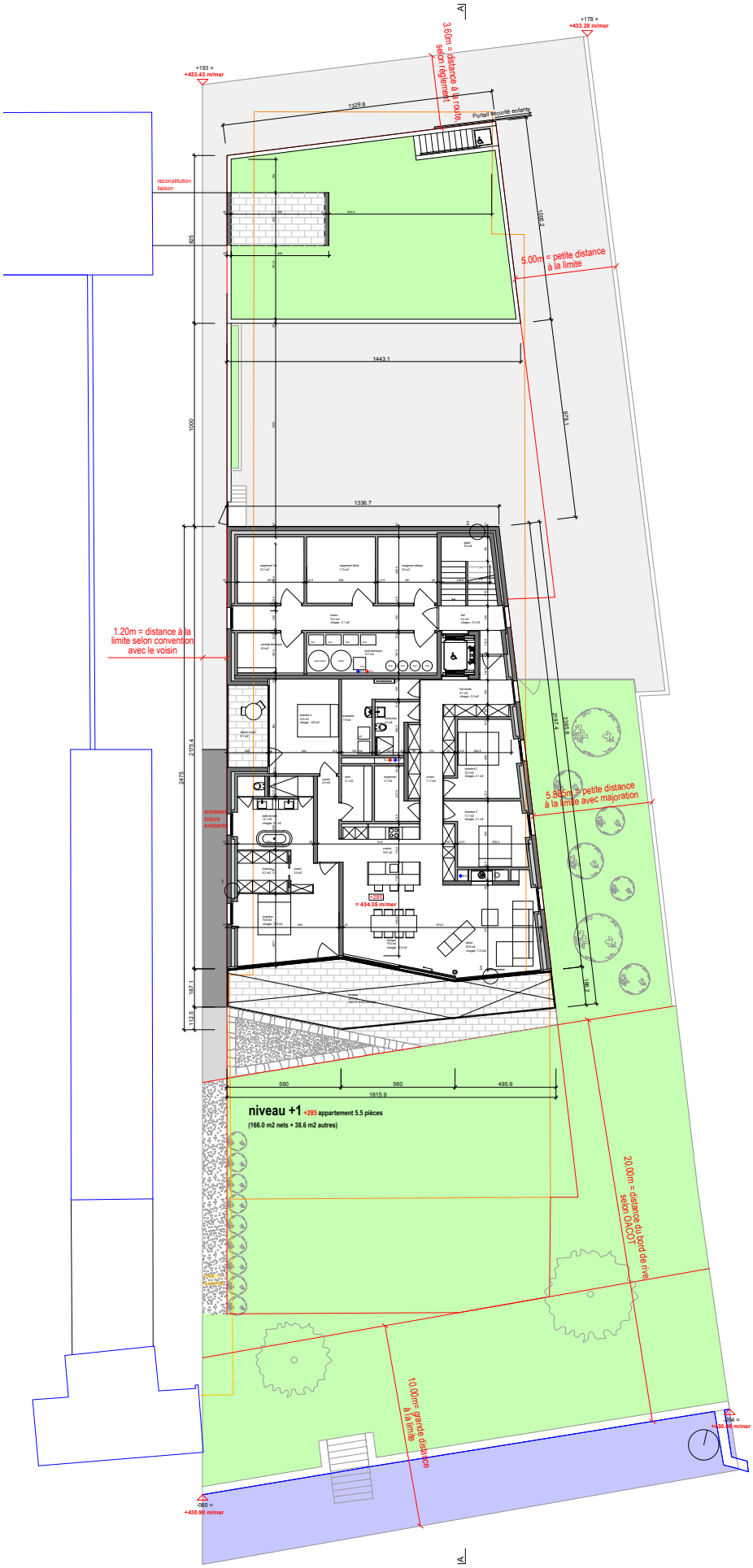

étage 1

surface nette appartement 2 :	166.00 m2
surfaces autres appartement 2:	38.60 m2
terrasse appartement 2:	47.80 m2
local commun :	39.60 m2

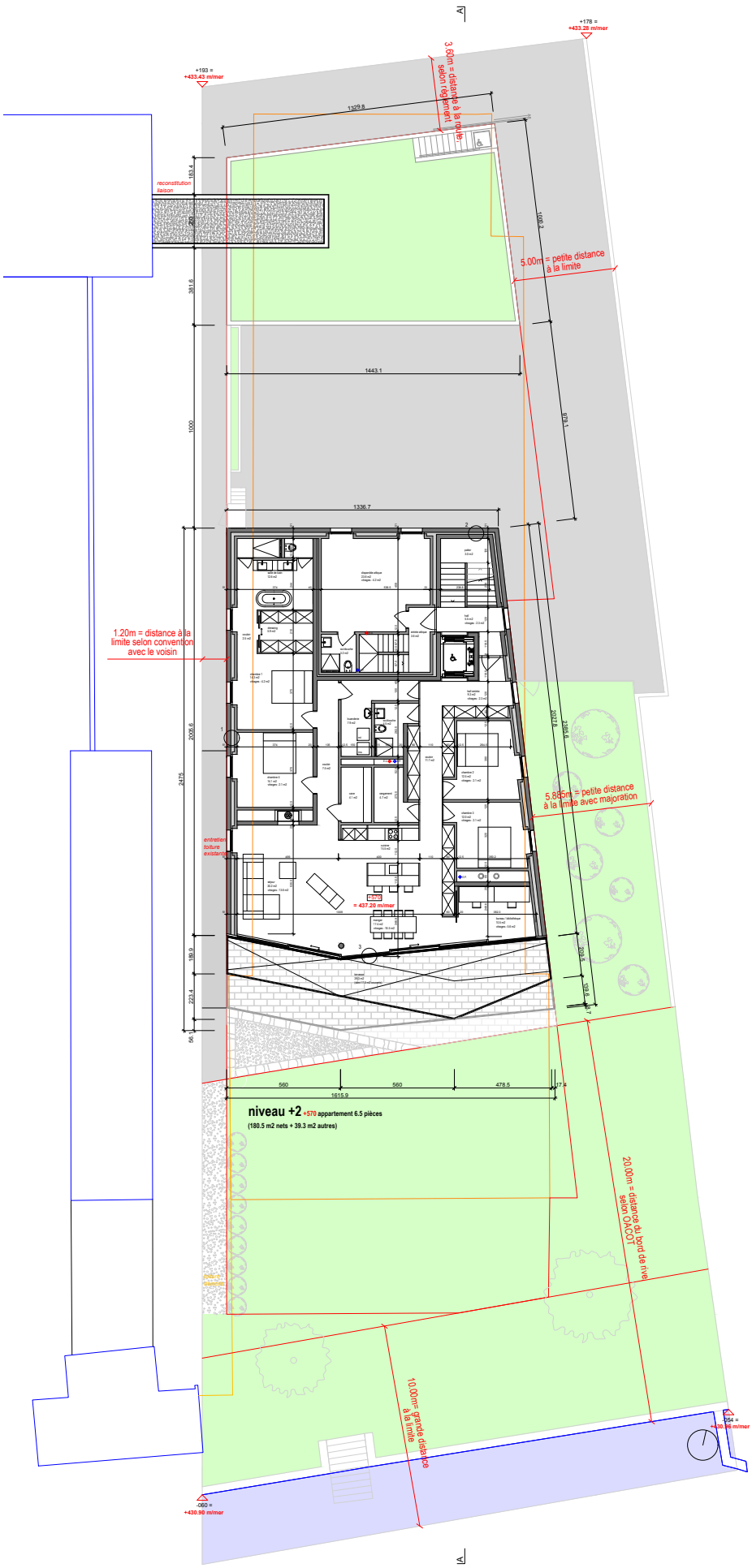

étage 2

surface nette appartement 3 :	180.50 m2
surfaces autres appartement 3 :	39.30 m2
terrasse appartement 3:	39.30 m2
local commun:	8.50 m2

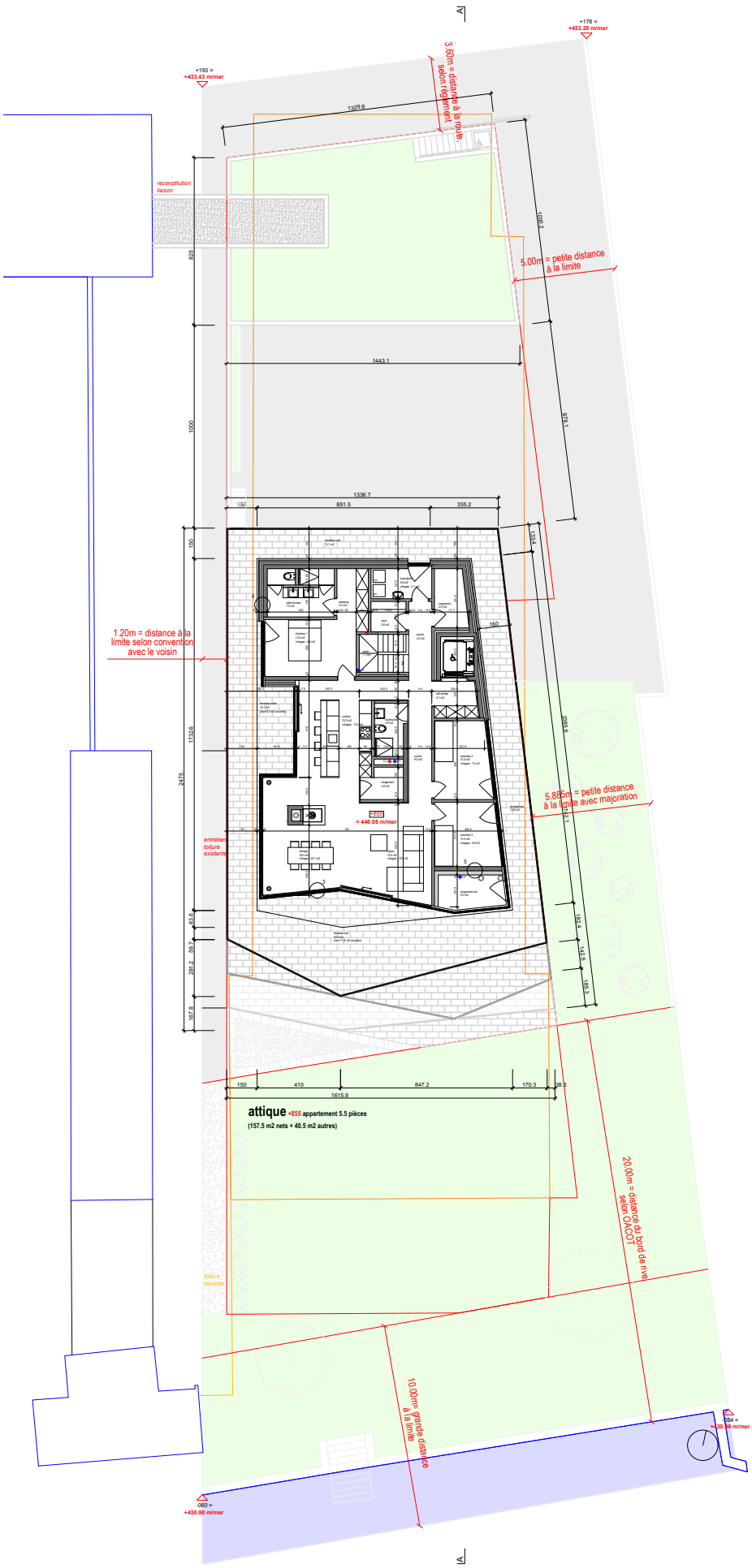

surface nette attique : 157.50 m2
surfaces autres : 40.50 m2
terrasse attique : 118.9 m2

attique

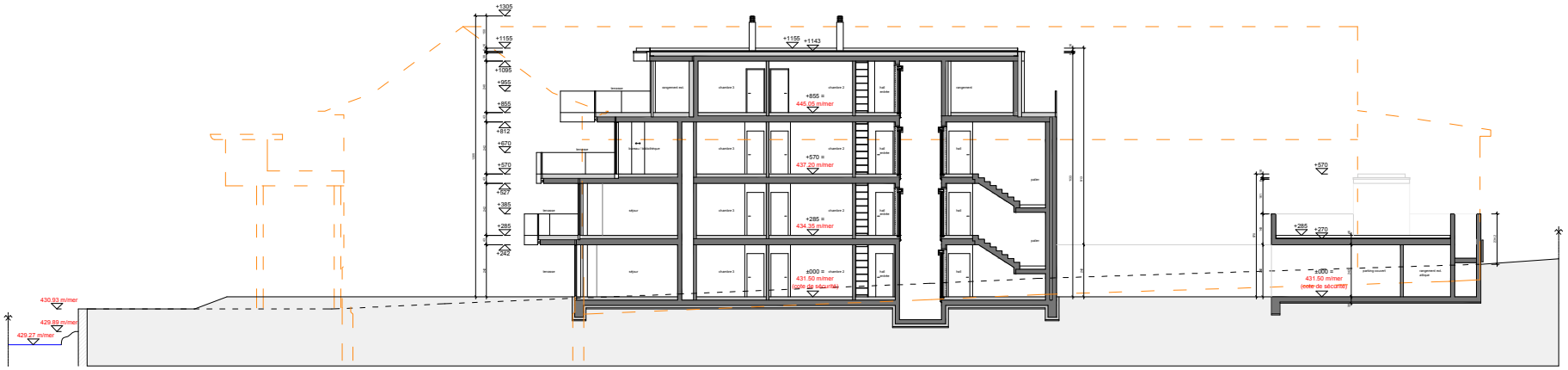
+1305
+1155
+1095
+955
+855
+812
+670
+570
+527
+385
+285
+242
+1155
+1143
+855 =
445.05 m/mer
+570 =
437.20 m/mer
+285 =
434.35 m/mer
±000 =
431.50 m/mer
(cote de référence)
+570
+285
+270
±000 =
431.50 m/mer
(cote de sécurité)
430.93 m/mer
429.88 m/mer
429.27 m/mer

coupe A-A

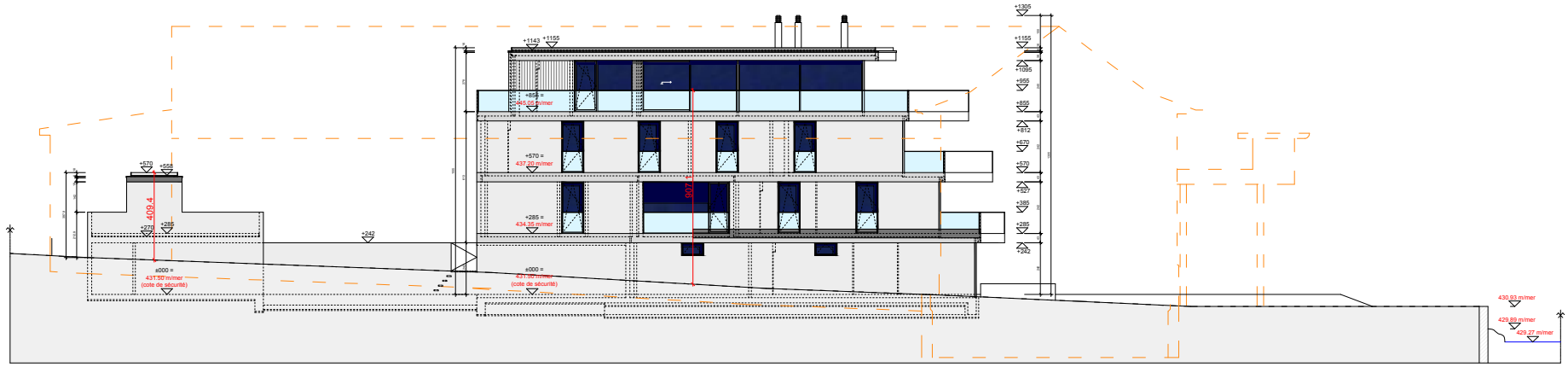

façade Ouest

surfaces vitrées : 53.00 m2

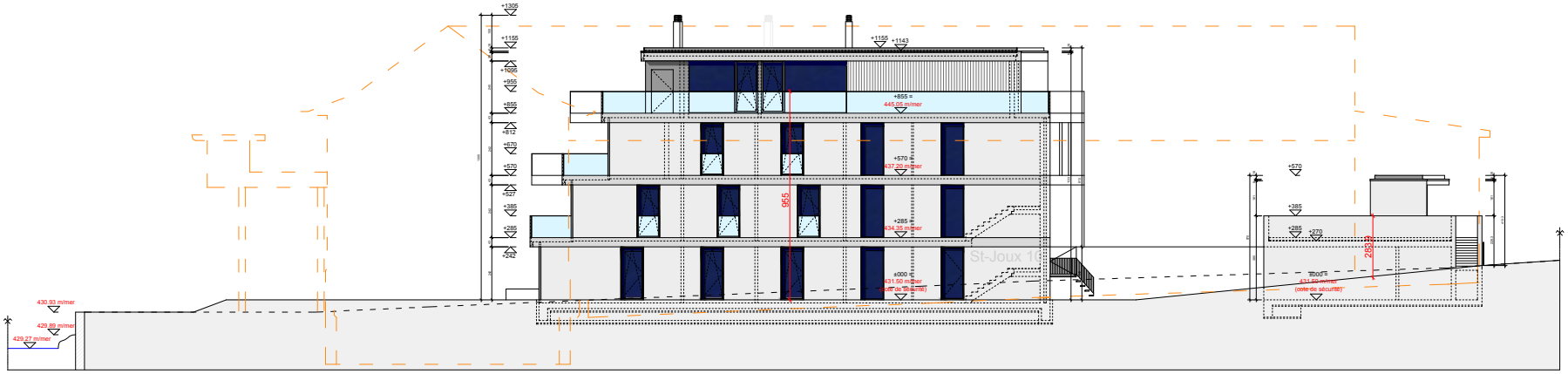

façade Est

surfaces vitrées : 49.30 m2

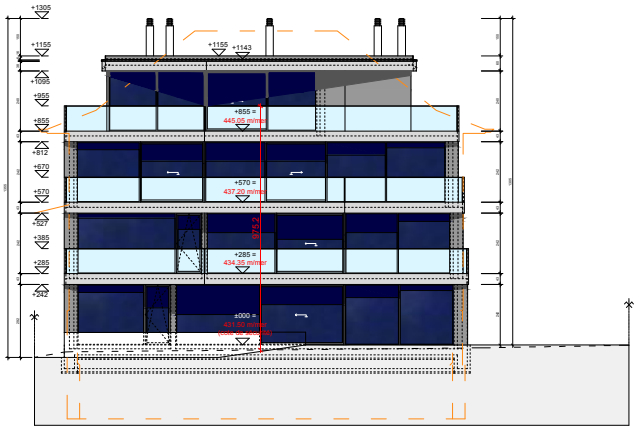

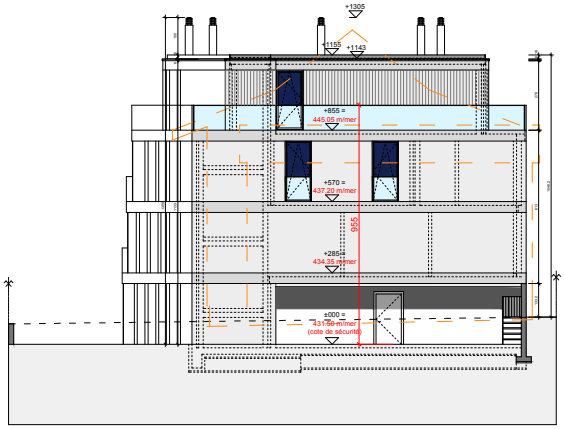

façade Sud

surfaces vitrées : 118.60 m2

façade Nord

surfaces vitrées : 6.30 m2

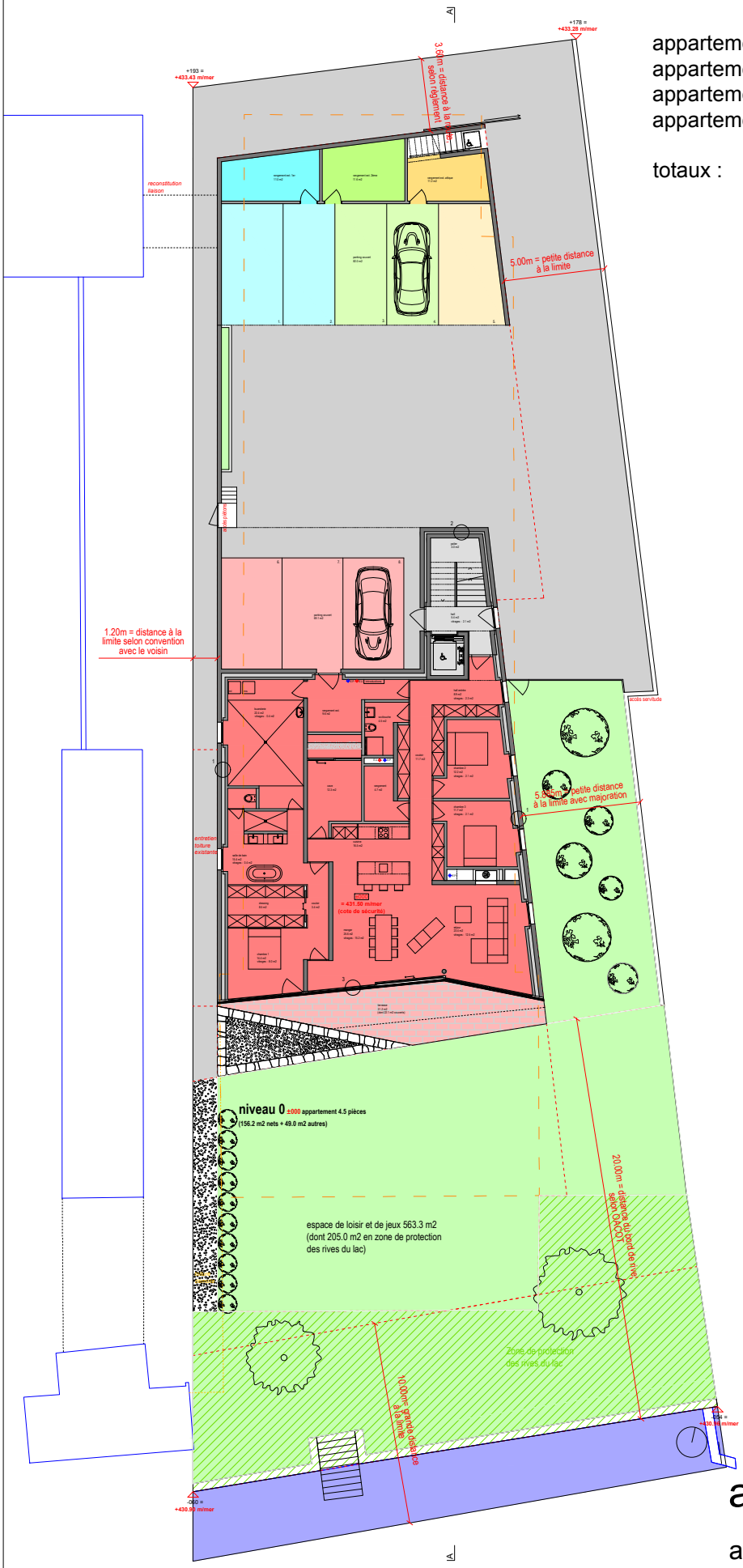

appartement 001 :	205.2 m2	248 millièmes
appartement 002 :	204.6 m2	247 millièmes
appartement 003 :	219.8 m2	266 millièmes
appartement 004 :	198.0 m2	239 millièmes
totaux :	827.6 m2	1000 millièmes

rez-de-chaussée

appartement 001 - PPE

appartement 001 :	156.2 m2
rangements :	14.3 m2
cave / buanderie :	34.7 m2
totaux :	205.2 m2

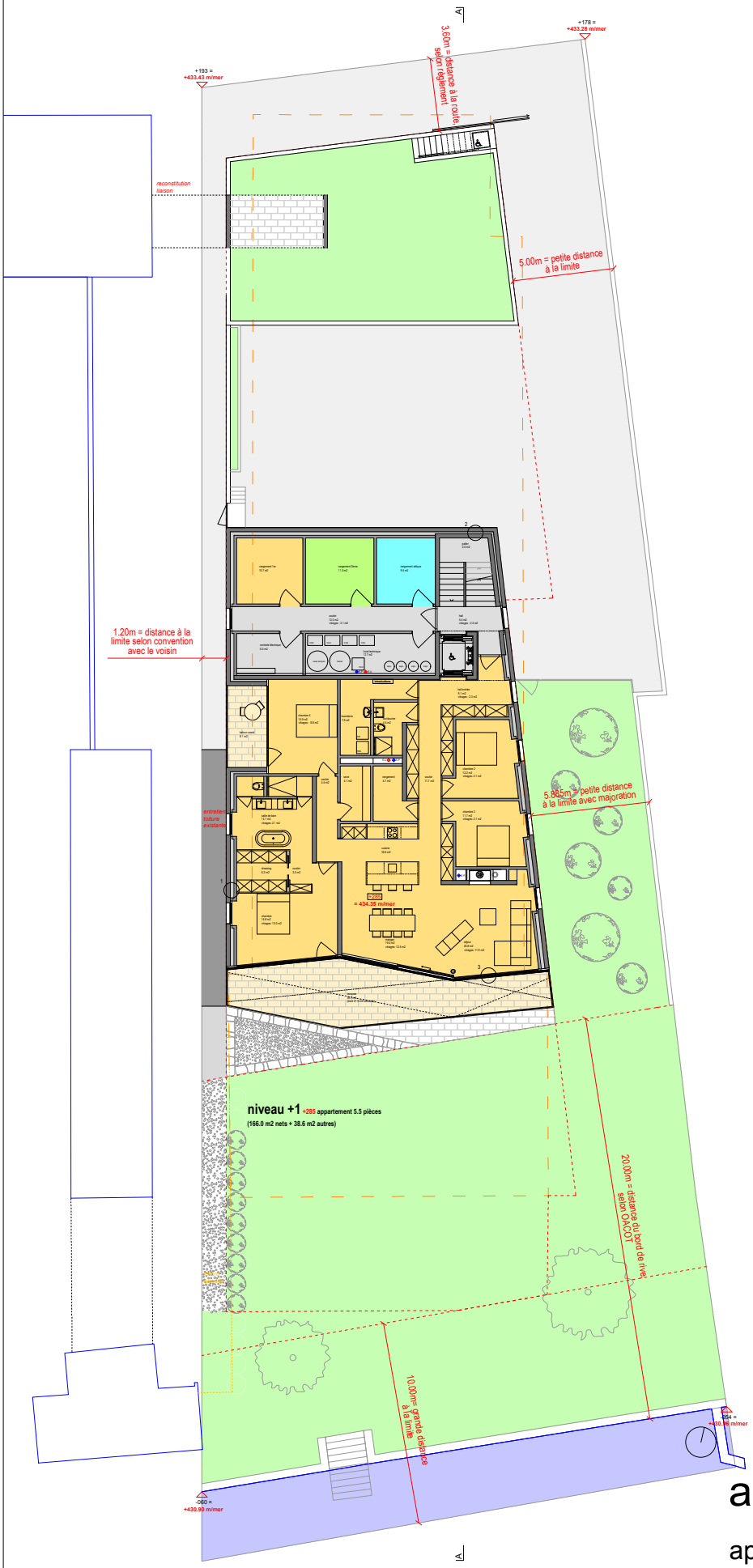

étage 1

appartement 002 - PPE

appartement 002 :	166.0 m2
rangements :	26.6 m2
cave / buanderie :	12.0 m2
totaux :	204.6 m2

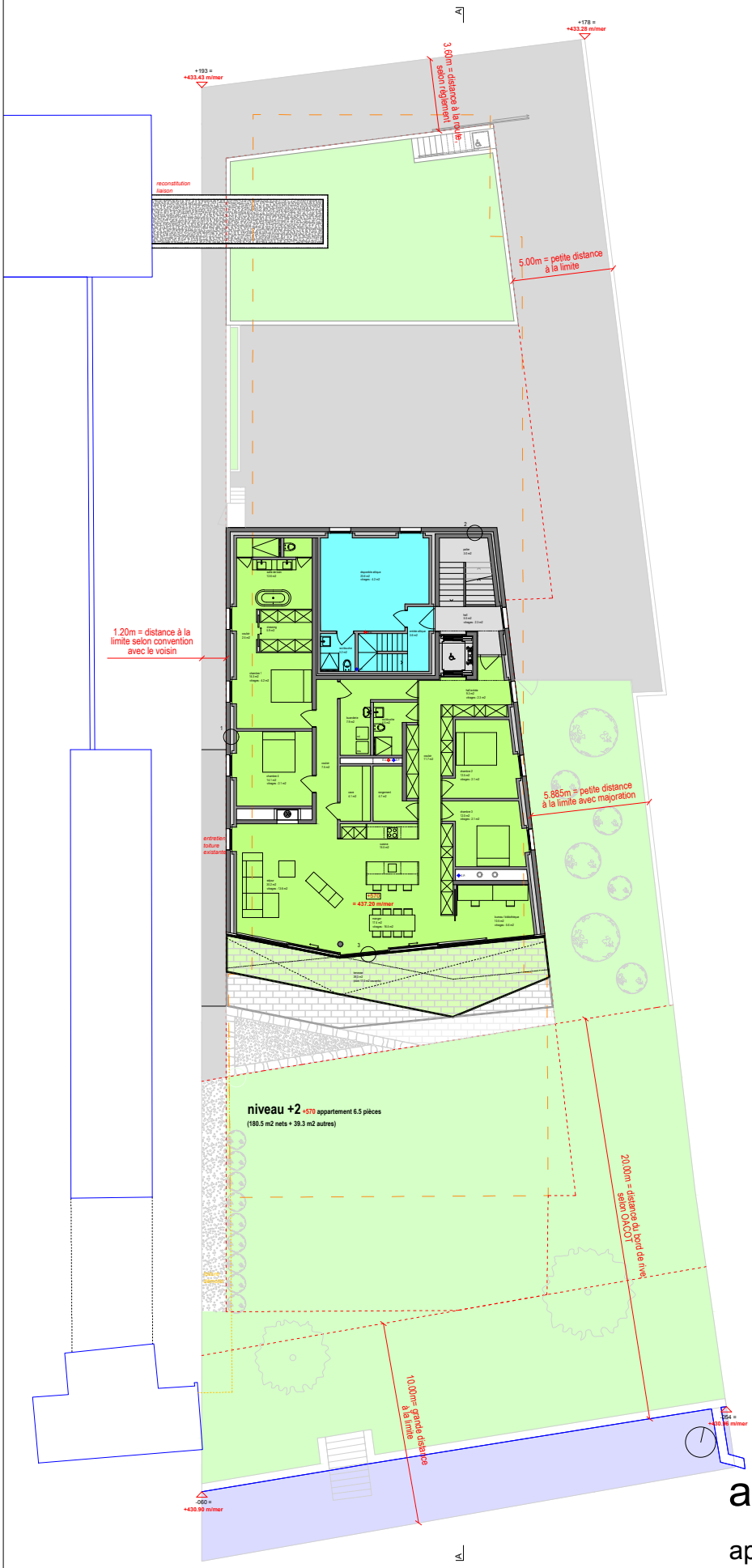

étage 2

appartement 003 - PPE

appartement 003 :	180.5 m2
rangements :	27.3 m2
cave / buanderie :	12.0 m2
totaux :	219.8 m2

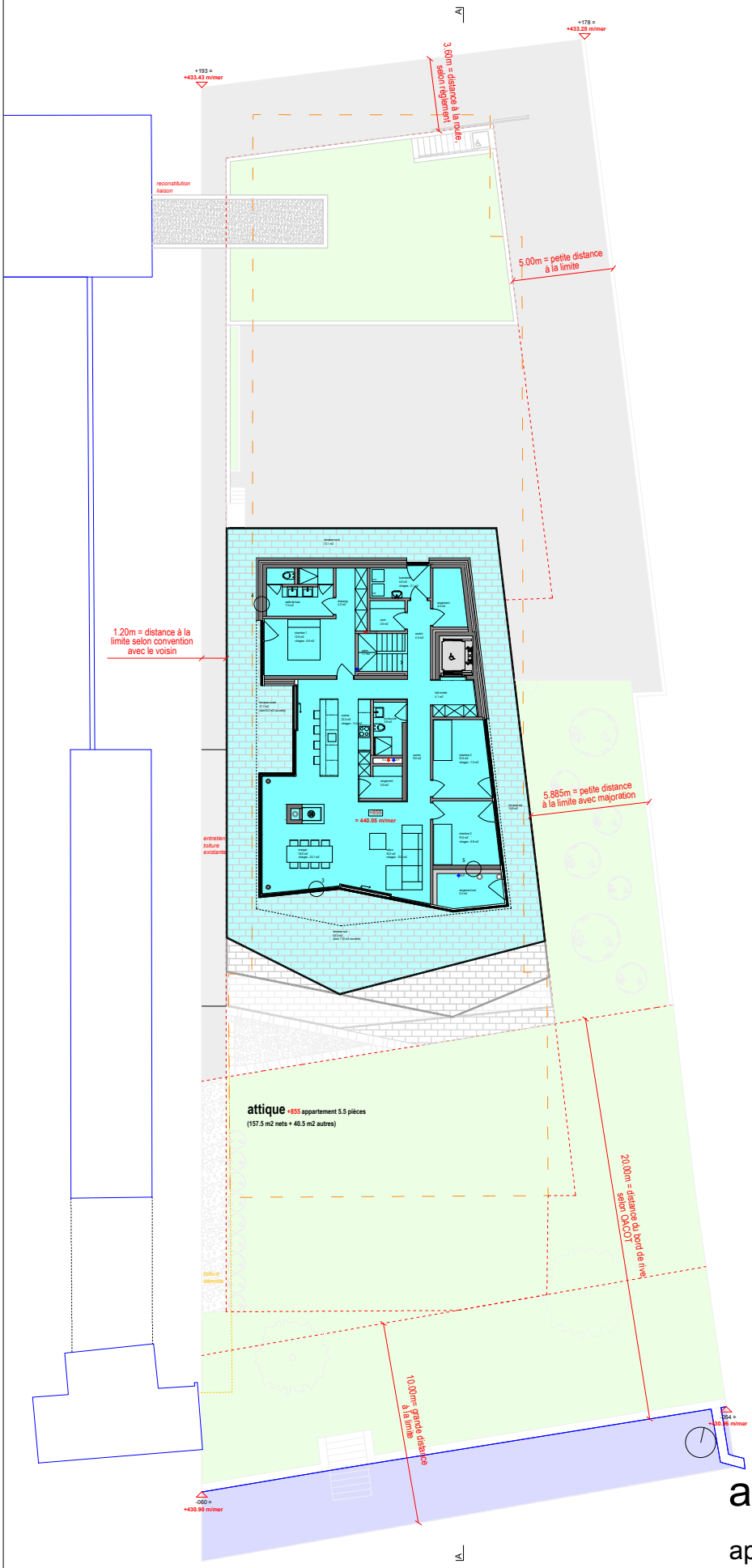

attique

appartement 004 - PPE

appartement 004 :	157.5 m2
rangements :	33.3 m2
cave / buanderie :	7.2 m2
totaux :	198.0 m2

3. CONCEPT CONSTRUCTIF ET MATERIAUX – TECHNIQUE

SITUATION

La parcelle est située sur les rives du lac, à l'entrée Est de LA NEUVEVILLE. La parcelle est en bordure immédiate du lac, ce qui en fait un lieu particulièrement privilégié. Cette parcelle a aussi la particularité d'être régie par un plan de zone particulièrement favorable qui permet la construction à 20.00 mètres des rives du lac, ce qui n'est plus le cas actuellement et ce dont ne profite pas les parcelles voisines dont les constructions sont plus en retrait.
Les accès sont aisés et les commerces ainsi que les transports publics sont à 3 minutes en voiture ou à 12 minutes à pied.
La vue est imprenable et largement dégagée à tous les niveaux de l'immeuble sur le lac, l'île de St-Pierre et les Alpes. La route de desserte est une route de quartier peu fréquentée. Les parcelles voisines Est et Ouest sont des propriétés individuelles privées de type villa et petit immeuble résidentiel.
La route cantonale et la ligne de chemin de fer qui sont au Nord du projet et non visibles n'apportent pas de nuisances sonores.

La situation de ce projet est particulièrement privilégiée et ce développement est rendu possible par l'acquisition d'une parcelle déjà construite, dont la bâtisse existante sera détruite au profit de l'immeuble de 4 appartements « Résidence St-Joux ».

CONCEPT DE L'IMMEUBLE

Situé en zone HA3, nous avons utilisé les possibilités offertes par la réglementation en vigueur. Nous avons ainsi abouti à la construction d'un projet comprenant un immeuble de 4 appartements, dont un appartement en attique et un petit bâtiment séparé qui contient les places de parking couvertes. La situation hydrogéologique ne nous permet pas de faire un parking en sous-sol. Le tout comprend donc 4 appartements en PPE, mais dont les unités sont gérées afin de laisser le plus d'indépendance possible à chaque propriétaire.

La position et la forme très allongée de la parcelle de la parcelle, la réglementation en vigueur et les accords de droits privés avec la parcelle voisine sise à l'Ouest, les vues et l'ensoleillement ont dicté la géométrie des appartements afin d'aboutir à ce que toutes les unités aient les lieux de vie ouverts plein Sud et en Direction du lac, avec les vues magiques offertes par cette situation.

Appartement 001
L'appartement du rez-de-chaussée a le privilège d'avoir un jardin privé adjacent à la terrasse aménagée, jardin qui s'étend jusqu'aux rives du lac.
C'est un appartement de 4.5 pièces de 156.20 m2 habitables plus les locaux annexes d'une surface de 49.00 m2 intégrés et en contiguïté de l'appartement. On y accède de plain-pied par l'entrée principale de l'immeuble ou directement par le parking couvert.
L'appartement comprend un grand séjour avec cheminée, une cuisine ouverte sur la salle à manger qui possède un accès direct à la terrasse. Deux grandes chambres s'ouvrent sur un jardin privatif orienté à l'Est. Une salle d'eau est à disposition de ces 2 chambres et fait également office de WC de service. La suite parentale largement ouverte sur le Sud et le lac, avec salle d'eau indépendante et dressing complète l'offre des pièces « habitables ». Un hall d'entrée généreux, accueillant et facilement aménageable donne accès à cet appartement. Toutes les pièces et couloirs comprennent de très nombreuses armoires murales et les équipements sont de haut standing. A l'arrière de l'appartement, directement accessible depuis le hall d'entrée, nous trouvons une grande buanderie ou pièce de ménage ainsi qu'un très grand local de rangement accessible directement depuis le parking couvert. La cave à vin qui peut être aménagée en carnotzet est directement accessible depuis la zone vie et l'espace cuisine.
Une grande terrasse couverte Sud ouverte sur le lac et jardin privatif complète l'offre de cet appartement.
Cet appartement est vendu avec 3 places de parc intérieures.

Appartement 002
Au 1er étage, c'est un appartement de 5.5 pièces de 166.00 m2 habitables plus les locaux annexes d'une surface de 38.60 m2 intégrés et en contiguïté de l'appartement. On y accède par la cage d'escalier ou par l'ascenseur avec accès direct ou indirect.

L'appartement comprend un grand séjour avec cheminée, une cuisine ouverte sur la salle à manger qui possède un accès direct à la terrasse. Deux grandes chambres sont orientées à l'Est. Une salle d'eau est à disposition de ces 2 chambres et fait également office de WC de service. Une 3ème chambre est orientée à l'Ouest avec une terrasse couverte offrant un magnifique dégagement et bénéficiant du soleil de l'après-midi et du soir. La suite parentale largement ouverte sur le Sud et le lac, avec salle d'eau indépendante et dressing complète l'offre des pièces « habitables ». Un hall d'entrée généreux, accueillant et facilement aménageable donne accès à cet appartement. Toutes les pièces et couloirs comprennent de très nombreuses armoires murales et les équipements sont de haut standing. A l'arrière de l'appartement, directement accessible depuis le hall d'entrée, nous trouvons la buanderie. Un local de rangement se trouve sur le même palier dans la zone commune qui comprend aussi les installations techniques. La cave à vin est directement accessible depuis la zone vie et l'espace cuisine.
Une grande terrasse couverte Sud ouverte sur le lac complète l'offre de cet appartement.
Cet appartement est vendu avec 1 place de parc intérieure et 1 place de parc extérieure

Appartement 003
Au 2ème étage, c'est un appartement de 6.5 pièces de 180.50 m2 habitables plus les locaux annexes d'une surface de 39.30 m2 intégrés et en contiguïté de l'appartement. On y accède par la cage d'escalier ou par l'ascenseur avec accès direct ou indirect.
L'appartement comprend un grand séjour avec cheminée, une cuisine ouverte sur la salle à manger qui possède un accès direct à la terrasse. Deux grandes chambres sont orientées à l'Est. Une salle d'eau est à disposition de ces 2 chambres et fait également office de WC de service. Une 3ème chambre est orientée à l'Ouest. En contiguïté du séjour, et séparé par une porte coulissante, nous trouvons un espace un bureau-bibliothèque. Il est largement vitré sur la terrasse en direction du lac. La suite parentale orientée sur l'Ouest, avec salle d'eau indépendante et dressing complète l'offre des pièces « habitables ». Un hall d'entrée généreux, accueillant et facilement aménageable donne accès à cet appartement. Toutes les pièces et couloirs comprennent de très nombreuses armoires murales et les équipements sont de haut standing. A l'arrière de l'appartement, directement accessible depuis le hall d'entrée, nous trouvons la buanderie. Un local de rangement se trouve au 1er étage dans la zone commune qui comprend aussi les installations techniques. La cave à vin est directement accessible depuis la zone vie et l'espace cuisine.
Une grande terrasse couverte Sud ouverte sur le lac complète l'offre de cet appartement.
Cet appartement est vendu avec 2 places de parc intérieures.

Appartement 004 – Attique
Au 3ème étage, l'attique de 5.5 pièces de 157.50 m2 habitables, inclus un studio de 23.60 m2 en duplex au niveau inférieur plus les locaux annexes d'une surface de 40.50 m2 intégrés et en contiguïté de l'appartement.
On y accède par la cage d'escalier (entrée niveau studio) ou par l'ascenseur avec accès direct.
Un escalier intérieur relie l'attique et le studio. Le studio peut être aménagé comme chambre d'amis, bureau ou autre. Il intègre une salle d'eau indépendante.
L'attique comprend un grand séjour et la salle à manger avec cheminée. La cuisine partiellement ouverte sur la salle à manger, avec un grand ilot central, offre un accès direct aux terrasses. Deux grandes chambres sont orientées à l'Est. Une salle d'eau est à disposition de ces 2 chambres et fait également office de WC de service. La suite parentale orientée sur l'Ouest, avec salle d'eau indépendante et dressing complète l'offre des pièces « habitables ». Un hall d'entrée équipé d'armoires murales donne accès à cet appartement. Toutes les pièces et couloirs comprennent de très nombreuses armoires murales et les équipements sont de haut standing. A l'arrière de l'appartement, directement accessible depuis le hall d'entrée, nous trouvons la buanderie avec accès direct à la terrasse ainsi que la cave et un local de rangement. Un local de rangement se trouve au 1er étage dans la zone commune qui comprend aussi les installations techniques. Un local de rangement extérieur pour la terrasse est intégré dans l'angle Sud-Est de la construction.
La terrasse, partiellement couverte au Sud et à l'Ouest, court sur les 4 côtés de l'attique.
Cet appartement est vendu avec 2 places de parc intérieures.

Communs – Parking
Le local commun pour la technique se situe au premier niveau de l'immeuble. Il comprend la chaufferie, un local électrique, les ventilations contrôlées des appartements, les centrales d'aspirateurs indépendantes.
Le parking offre 8 places de stationnement vendues avec les appartements. Une place de stationnement extérieure est attribuée à l'appartement qui aura une seule place intérieure.
Le parking est situé partiellement sous l'immeuble d'habitation et dans un petit bâtiment indépendant, avec zone de circulation ouverte entre les deux immeubles.

r u e c h a r l e s s c h ä u b l i n 3 / c p 1 6 1
2 7 3 5 m a l l e r a y
t e l : 032 492 75 75 - f a x : 032 492 75 76
e - m a i l : info@kaiserwittwer.ch

Chaque acquéreur a l'obligation d'acquérir les places de stationnement prévues qui feront partie de la constitution de la PPE. L'appartement du rez-de-chaussée est vendu avec 3 places intérieures.

Construction et standing
La construction contemporaine est d'un haut standing, dans la norme supérieure des appartements PPE mis en vente. Nous avons souhaité éviter de mettre en main des appartements spacieux, dans une situation privilégiée avec des équipements d'entrée de gamme, des matériaux de moindre qualité et des appartements minimum dans lesquels les acquéreurs commencent dès le début par ajouter des options. Dans les faits, sans aucun ajout, l'acquéreur aura à disposition un bien immobilier de haut standing, avec des revêtements de qualité supérieure, une cuisine haut de gamme, des installations électriques complètes, un système de chauffage et de ventilation performant, l'aspirateur central pour chaque unité, etc….

STRUCTURE DE LA PPE – LOCAUX ET SURFACES

Rez-de-chaussée :
Ce niveau comprend les locaux suivants :

- 3 places de stationnement pour véhicules attribuées à l'appartement 001
- Cage d'escalier fermée de l'immeuble et ascenseur qui dessert les 4 appartements

Appartement 001 : 156.20 m2 + 49.00 m2
- Séjour : 23.40 m2
- Cuisine : 16.50 m2
- Manger : 25.60 m2
- Cellier : 4.70 m2
- Couloir : 11.70 m2
- Chambre 2 : 12.20 m2
- Chambre 3 : 11.70 m2
- Salle d'eau : 4.50 m2
- Suite parentale avec salle d'eau et dressing : 41.70 m2
- Entrée : 8.90 m2
- Buanderie : 22.40 m2
- Rangement : 9.60 m2
- Cave : 12.30 m2
- Terrasse couverte Sud : 22.10 m2 (+ 9.10 m2 non couverte)
- Jardin privatif pour l'appartement 001

1er étage :
Ce niveau comprend les locaux suivants :

- Cage d'escalier fermée de l'immeuble et ascenseur qui dessert les 4 appartements
- Local technique chauffage, ventilations et centrales d'aspirateurs
- Local technique électrique
- Local rangement appartement 002 : 10.70 m2
- Local rangement appartement 003 : 11.00 m2
- Local rangement appartement 004 : 9.50 m2

Appartement 002 : 166.00 m2 + 38.60 m2
- Séjour : 20.80 m2
- Cuisine : 16.60 m2
- Manger : 19.00 m2
- Cellier : 4.70 m2
- Couloirs : 16.10 m2
- Chambre 2 : 12.20 m2
- Chambre 3 : 11.70 m2
- Chambre 4 : 15.90 m2
- Salle d'eau : 4.50 m2
- Suite parentale avec salle d'eau et dressing : 40.10 m2

- Entrée : 9.10 m2
- Accès direct avec ascenseur
- Buanderie : 7.90 m2
- Rangement : 10.70 m2 (mentionné plus haut, externe à l'appartement)
- Cave : 4.10 m2
- Terrasse couverte Sud : 21.90 m2 (+ 17.80 m2 non couverte)
- Terrasse couverte Ouest : 8.10 m2
- Rangement extérieur vers place couverte : 11.20 m2

2ème étage :
Ce niveau comprend les locaux suivants :

- Cage d'escalier fermée de l'immeuble et ascenseur qui dessert les 4 appartements de l'immeuble

Appartement 003 : 180.50 m2 + 39.30 m2
- Séjour : 30.20 m2
- Cuisine : 15.50 m2
- Manger : 17.40 m2
- Cellier : 4.70 m2
- Couloirs : 19.20 m2
- Chambre 2 : 12.50 m2
- Chambre 3 : 12.00 m2
- Chambre 4 : 14.10 m2
- Bureau-bibliothèque : 10.50 m2
- Salle d'eau : 4.50 m2
- Suite parentale avec salle d'eau et dressing : 35.30 m2
- Entrée : 9.30 m2
- Accès direct avec ascenseur
- Buanderie : 7.90 m2
- Rangement : 11.00 m2 (mentionné au 1er étage, externe à l'appartement)
- Cave : 4.10 m2
- Terrasse couverte Sud : 17.00 m2 (+22.30 m2 non couverte)
- Rangement extérieur vers place couverte : 11.60 m2

Attique avec studio en duplex :
Ce niveau comprend les locaux suivants :

- Cage d'escalier fermée de l'immeuble et ascenseur qui dessert les 4 appartements de l'immeuble

Appartement 004 – Attique (studio au 2ème étage) : 157.50 m2 + 40.50 m2
- Studio : 23.60 m2
- Salle d'eau : 3.20 m2
- Entrée niveau inférieur : 3.60 m2
- Séjour : 16.50 m2
- Cuisine : 23.30 m2
- Manger : 18.00 m2
- Cellier : 3.00 m2
- Couloirs : 13.50 m2
- Chambre 2 : 10.50 m2
- Chambre 3 : 10.00 m2
- Salle d'eau : 3.90 m2
- Suite parentale avec salle d'eau et dressing : 24.30 m2
- Entrée : 4.10 m2
- Accès direct avec ascenseur
- Buanderie : 4.60 m2
- Rangement : 4.50 m2
- Rangement : 9.50 m2 (mentionné au 1er étage, externe à l'appartement)
- Cave : 2.60 m2

- Local de rangement extérieur : 5.30 m2
- Terrasses couvertes Sud et Ouest : 19.80 m2 (+ 99.10 m2 non couvertes)
- Rangement extérieur vers place couverte : 11.00 m2

CONCEPT CONSTRUCTIF ET MATERIAUX

BÂTIMENT	FONDATIONS - SOLS	Radier en béton armé – Isolation partielle sous radier Isolation de sol 60 mm + 20 mm haute performance Chape anhydride liquide 55 mm Revêtement de sol variable selon locaux
	SYSTEME PORTEUR	Murs en béton armé Murs en briques terre-cuite Consoles isolantes dans les zones en porte-à-faux et pour les coupures de ponts thermiques
	FACADES - PLAFONDS	Façades en béton visible imprégné – Isolation intermédiaire 180 mm – Mur porteur intérieur en terre-cuite Murs intérieurs lissés avec deux couches de peinture Dispersion en deux couches sur couche de fond Plafonds lissés et peints
	TOITURE	Dalle en béton armé Isolation du type toiture compacte en verre cellulaire sur les terrasses accessible Isolation PUR sur les toits sur attique et principaux Etanchéité sur la dalle en papier bitumineux Gravier de lestage
	VITRAGES	Vitrages en aluminium Minergie avec verres triples hautes performances. Moustiquaires côté lac
	PORTAIL D'ACCES	Portail d'accès motorisé

TECHNIQUE

PRODUCTION DE CHALEUR	Chauffage avec pompe à chaleur air-eau
DISTRIBUTION DE CHALEUR	Chauffage au sol intégré dans les chapes avec compteurs séparés par appartement
VENTILATION CONTRÔLEE	Ventilation contrôlée double-flux indépendante pour chaque appartement
SANITAIRE ET EAU CHAUDE	Préparation d'eau chaude avec la pompe à chaleur Conduites d'eau chaude et froide en tuyaux Pex Conduites d'écoulements en tuyaux Geberit
ELECTRICITE	Installation complète et riche de tous les locaux, selon descriptif pièce par pièce. Pas de domotique incluse dans le prix de vente, mais possible sur demande. Interrupteurs et autres appareillages dans la gamme Feller Edizio due ou similaire Installation photovoltaïque afin de rendre la PPE la plus autonome possible
MULTIMEDIAS	Toutes les chambres équipées LAN pour multimédia, TV, téléphone, informatique

k a i s e r & w i t t w e r s a
s t e p h a n e k a i s e r - a r c h i t e c t e h e s - s i a
x a v i e r w i t t w e r - a r c h i t e c t e h e s - s i a

LUMINAIRES	Spots intégrés dans les passages type ALTEME TriTec affleurés ou similaires – Tubes TL dans les locaux de service Eclairages extérieurs de type BEGA ou similaires Concept éclairage de qualité pour mettre en valeur les espaces, les parois et la cuisine notamment
COMMUNS	Sols en ciment traité au polyuréthane ou similaire Murs en béton peints et/ou en briques silico calcaire
APPARTEMENTS	
REVÊTEMENTS	Tous les sols en parquet chêne grandes lames ou similaires Carrelage dans les locaux sanitaires et les buanderies des appartements Tous les plafonds des appartements lissés blanc Tous les murs des appartements lissés blanc Toute la menuiserie, armoires et cloisons selon plans giclés légèrement structuré, couleur à choix. Possibilité contre plus-value pour plaquage bois sur toute la menuiserie ou partiellement, en accord et selon les revêtements de sols choisis. L'architecte pourra présenter des visites de réalisations diverses afin de pouvoir se positionner sur les revêtements prévus
EQUIPEMENTS	Cuisine entièrement équipée avec appareillages ZUG, y compris four combi-steam ou similaire Cellier équipé avec plan de travail et armoires Plans de travail en Inox Whirbelfinish (qualité supérieure) de 40 mm ou similaire Tous équipements complémentaires de la cuisine en options possible (tiroirs motorisés, cave à vin intégrée, plans en Inox massif, laquage haute brillance ou plaquage vrai bois, etc…) Ilot de travail central en plus de la bande de cuisine traditionnelle Aspirateur centralisé indépendant pour chaque appartement Cheminée de salon panoramique type STÜV 135, avec récupération de chaleur et faible consommation de bois. Niche à bois en acier thermolaqué IGP incorporée latéralement au décor en option. Cheminée 3 faces pour l'attique. Buanderie intégrée pour chaque appartement avec colonne de lavage et séchage ZUG ou similaire Armoires intégrées dans les circulations, selon plans du dossier. Avec espaces penderies et espaces tablards. Dressings aménagés dans les suites parentales. Deux salles d'eau entièrement équipées, selon plans du dossier. Tous les stores sont motorisés. Les stores tentes intégrés dans la construction pour les terrasses Sud et Ouest sont également motorisés

r u e c h a r l e s s c h ä u b l i n 3 / c p 1 6 1
2 7 3 5 m a l l e r a y
t e l : 0 3 2 4 9 2 7 5 7 5 - f a x : 0 3 2 4 9 2 7 5 7 6
e - m a i l : info@kaiserwittwer.ch

k a i s e r & w i t t w e r s a
s t e p h a n e k a i s e r - a r c h i t e c t e h e s - s i a
x a v i e r w i t t w e r - a r c h i t e c t e h e s - s i a

DESCRIPTIF D'EQUIPEMENT DES APPARTEMENTS (Principe pour les 4 appartements)

CHAMBRES SUITE PARENTALE BUREAU COULOIRS SEJOUR – MANGER CUISINE CELLIER	Sol	Parquet collé en chêne
	Murs	Murs lissés blanc avec 2 couches de dispersion
	Plafond	Gypsé lisse avec 2 couches de dispersion
	Equipement	Prises basses triples en grand nombre Interrupteur avec prise Tous luminaires et spots encastrés répondant au haut standing des unités Chauffage au sol avec thermostat intégré à l'interrupteur Stores avec commandes motorisées
	Divers	Options sur demande de l'acquéreur
SALLES D'EAU	Sol	Carrelage
	Murs	Carrelage
	Plafond	Gypsé lisse avec 2 couches de dispersion
	Equipement	Prises nécessaires Interrupteurs Tous luminaires et spots encastrés répondant au haut standing des unités Meuble intégré sous les lavabos Appareils sanitaires répondant au standing des appartements (Starck, Alessi, Hansgrohe ou similaire)
	Divers	Options sur demande de l'acquéreur
BUANDERIE RANGEMENT CAVE	Sol	Carrelage
	Murs	Murs lissés blanc avec 2 couches de dispersion
	Plafond	Gypsé lisse avec 2 couches de dispersion
	Equipement	Prises basses triples en grand nombre Interrupteur avec prise Tous luminaires répondant aux besoins des locaux Bac type Romay avec batterie eau froide et chaude Machine à laver et machine à sécher Chauffage au sol avec thermostat intégré à l'interrupteur
	Divers	Options sur demande de l'acquéreur

PLUS / MOINS-VALUES - CHOIX DES ACQUEREURS

S'agissant d'un ensemble qui se doit d'être cohérent, il est évident que la base du concept autant dans les formes que dans les matériaux, ne peut pas être déterminée par les acquéreurs. Cela vaut principalement pour tout ce qui est de l'enveloppe extérieure du bâtiment, mais également pour le concept général de répartition des locaux, de la statique et de la technique. Des adaptations sont néanmoins possibles dans les suites parentales ou dans certains éléments d'aménagements. Toutes les demandes seront considérées et analysées.
Cependant, nous avons souhaité laisser aux acquéreurs la possibilité de choisir certains équipements intérieurs ou autres revêtements. Ou encore la possibilité d'installer de renoncer si souhaité à la cheminée de salon ou à l'aspirateur central par exemple, qui sont néanmoins inclus dans le prix de base.

r u e c h a r l e s s c h ä u b l i n 3 / c p 1 6 1
2 7 3 5 m a l l e r a y
t e l : 032 492 75 75 - f a x : 032 492 75 76
e - m a i l : info@kaiserwittwer.ch

Pour les changements apportés par les acquéreurs, il sera procédé comme suit :

En cas d'exécution conforme au devis (les montants disponibles pour les éléments à choix sont mentionnés sous chiffre 5), aucun décompte par acquéreur ne sera réalisé. En cas de moins-values occasionnées par les choix de l'acquéreur, un décompte sera établi et le montant de la moins-value sera déduit du prix de vente.

En cas d'exécution engendrant des plus-values, le montant, jusqu'à concurrence des sommes disponibles annoncées aux acquéreurs, sera facturé et fera partie du décompte de la direction des travaux. Le solde basé sur une offre complémentaire à établir par les entreprises adjudicataires et signé par l'acquéreur sera facturé directement à celui-ci par l'entreprise mandatée pour le travail en question. Les commandes supplémentaires ou options sur le projet de base (armoires complémentaires, revêtements de sols ou muraux différents, équipement électriques complémentaires, etc...) seront facturées directement et intégralement aux acquéreurs, avec copie pour information à la Direction des travaux.
Pour les commandes en plus-values, considérant que l'architecte devra gérer des éléments différents que ce qui est initialement prévu, organiser les interventions, adapter les offres, etc…, un honoraire de 10% de la valeur des équipements supplémentaires sera facturé directement à l'acquéreur. Les frais de documents, plans et autres compléments seront facturés en sus également.

Les moins-values et les plus-values pour un poste déterminé n'auront pas d'influence sur d'autres postes CFC. Par exemple, la modification de la disposition de l'aménagement d'une cuisine n'influencera pas les prix des installations sanitaires pour le raccordement de l'évier où la légère différence de m2 de crépissage. Par contre, le raccordement d'un deuxième poste d'eau influencerait le poste sanitaire.
Le montant des honoraires d'architecte pour l'ensemble de la construction est un montant forfaitaire bloqué sur la base du prix de base des appartements. Il ne sera pas fait de remise en cas de diminution du prix de base considérant qu'il y aura des adaptations administratives induites. Par contre un honoraire supplémentaire de 10% de la valeur des plus-values sera demandé comme mentionné plus haut. Il ne sera pas fait d'offre, cette donnée étant partie intégrante du contrat d'achat de l'appartement.

Principe de base pour les adjudications

Pour l'ensemble des travaux, les adjudications et le choix des entreprises seront faits par la Direction des travaux. Une seule entreprise par corps de métier interviendra pour la réalisation de ces appartements. Il n'y aura pas d'exception à cette règle, ceci en raison des engagements pris de manière contractuelle avec tous les intervenants.

La fourniture des carrelages et des appareils sanitaires ou encore d'une éventuelle cheminée se fera par l'intermédiaire des entreprises adjudicataires, par le fournisseur que la Direction des travaux aura désigné. Pour des questions de gestion de chantier évidente, la fourniture du carrelage ou des appareils sanitaires directement par les acquéreurs est exclue.

Travail propre

De manière générale, le travail propre pour les travaux intérieurs et extérieurs des unités d'habitation ne sera pas admis.

Pour une question d'unité de l'ensemble, les aménagements extérieurs seront réalisés par une seule entreprise et le choix des essences sera fait par la Direction des travaux avec la collaboration d'un paysagiste. Il en est de même pour le choix des pavages et autres éléments marquants de l'esthétique de l'ensemble. Le propriétaire de l'appartement du rez-de-chaussée sera néanmoins impliqué dans les choix des essences de son jardin.

Suivi de chantier

Afin d'assurer un bon déroulement du chantier, d'éviter des frais inutiles et d'optimiser le temps de construction, il est impératif que les délais imposés par la Direction des travaux pour les différents choix à réaliser soient respectés scrupuleusement par les acquéreurs.
Le maître d'ouvrage et la Direction des travaux sont seuls responsables du suivi de chantier.

r u e c h a r l e s s c h ä u b l i n 3 / c p 1 6 1
2 7 3 5 m a l l e r a y
t e l : 032 492 75 75 - f a x : 032 492 75 76
e - m a i l : info@kaiserwittwer.ch

k a i s e r & w i t t w e r s a
s t e p h a n e k a i s e r - a r c h i t e c t e h e s - s i a
x a v i e r w i t t w e r - a r c h i t e c t e h e s - s i a

Contrats

Tous les contacts avec les entreprises seront pris directement par la Direction des travaux. Les acquéreurs ne prendront aucune initiative directe sans en avertir la Direction des travaux, au risque de créer des malentendus. Le suivi de chantier et l'avancement des travaux sont des compétences uniques de la Direction des travaux. Les acquéreurs pourront suivre l'évolution du chantier pour leur intérêt personnel mais éviteront d'intervenir auprès des entreprises. Une fois par mois, la Direction des travaux tiendra les acquéreurs informés au moyen d'un procès-verbal de l'état d'avancement des travaux ainsi que des éventuelles décisions à prendre.

r u e c h a r l e s s c h ä u b l i n 3 / c p 1 6 1
2 7 3 5 m a l l e r a y
t e l : 032 492 75 75 - f a x : 032 492 75 76
e - m a i l : info@kaiserwittwer.ch

4. PRIX DE VENTE

Mode de financement - Principe / Gestion des coûts et responsabilités

Les acquéreurs, en acceptant le prix de vente des appartements fixé à la signature des contrats, s'engagent à accepter la gestion de ces frais par le maître d'ouvrage, respectivement la Direction des travaux mandatée pour cet objet.

Financement

Le financement est réglé dans le contrat de vente, soit :

- Le montant forfaitaire pour la réservation ferme (déductible du prix de vente)
- La valeur des acomptes
- L'échelonnement des acomptes
- Les délais de paiements

Garanties

Les garanties légales SIA font foi

Fort juridique

Le fort juridique est à La Neuveville

Délais provisoires

Les délais provisoires suivants sont établis

- Mise en vente des unités : Printemps – Eté 2016
- Dépôt de la demande de permis de construire : Déposé en février 2016 avec Co rapports favorables
- Obtention du permis de construire : Avril 2016 (sous réserve oppositions)
- Démolition du bâtiment existant : Eté 2016 (sous réserve oppositions)
- Début des travaux possible : Août 2016 (sous réserve de l'obtention du permis de construire)
- Disponibilité des premiers appartements : Automne – Hiver 2017 (sous réserve du début des travaux en août 2016)

Réception des travaux

- Remise des clefs (délai provisoire à confirmer une fois le gros-œuvre terminé): Dans les 15 mois à compter du début des travaux, si ces derniers débutent entre le 1er mars et le 1er août. Dans les 18 mois à compter du début des travaux, si ces derniers débutent entre le 2 août et le 28 février. L'acquéreur consent toutefois au maître d'œuvre un délai de tolérance de +/- 3 mois. Ces points sont réglés en sus dans le contrat de vente
- Le maître d'ouvrage procède avec chaque entreprise à une réception officielle des travaux. Les dates des diverses réceptions font foi pour les travaux de garantie.
- Le maître d'ouvrage fait une réception avec l'acquéreur lors de la remise des clefs. Un procès-verbal de réception sera établi.

Début des travaux

Les travaux de construction débutent uniquement lorsque 3 unités sur 4 sont vendues avec contrats signés.
(sous réserve d'autres exigences de l'institution de financement)

- Après réception du permis de construire et des autres autorisations légales usuelles
- Des attestations bancaires écrites d'octroi de financements aux acquéreurs

r u e c h a r l e s s c h ä u b l i n 3 / c p 1 6 1
2 7 3 5 m a l l e r a y
t e l : 032 492 75 75 - f a x : 032 492 75 76
e - m a i l : info@kaiserwittwer.ch

k a i s e r & w i t t w e r s a
s t e p h a n e k a i s e r - a r c h i t e c t e h e s - s i a
x a v i e r w i t t w e r - a r c h i t e c t e h e s - s i a

Résiliation du contrat

Se reporter au contrat de vente
Autres points d'ordre général

Le propriétaire renonce expressément et irrévocablement à demander une quelconque déduction de prix à titre de retenue de garantie ou pour toute autre raison. Se référer au contrat.

Montants non inclus dans le prix de vente

Les montants suivants ne sont pas inclus dans les prix de vente, à savoir :

Constitution de la cédule hypothécaire de l'acquéreur
Intérêts hypothécaires sur la cédule de l'acquéreur pour le financement des acomptes
Droits de mutations et frais de notaires sur le bien acheté

Prix de vente

Le prix de vente comprend tout, excepté les éléments cités ci-dessus sous « Montants non inclus dans le prix de vente ». Toutes les taxes communales et cantonales ainsi que les frais annexes qui sont classés sous le CFC 5 selon l'usage font partie intégrante du prix de vente. Il en est de même des aménagements extérieurs.

IMMEUBLE ST-JOUX 10 – 2520 LANEUVEVILLE

Appartement 001-01 – 4 ½ pièces – REZ-DE-CHAUSSEE		**Frs.**	**VENDU**
Place de parking couverte, par place : Frs. 40'000.00 **(3 places couvertes avec cet appartement)**		**Frs.**	**VENDU**
	TOTAL	**Frs.**	**VENDU**

Appartement 002 – 5 ½ pièces – 1er ETAGE		**Frs.**	**1'780'000.00 TTC**
Place de parking couverte, par place : Frs. 40'000.00 **Place de parking extérieure, par place : Frs. 20'000.00** **(1 place couverte et 1 place extér. avec cet appartement)**		**Frs.**	**60'000.00 TTC**
	TOTAL	**Frs.**	**1'840'000.00 TTC**

Appartement 003 – 6 ½ pièces – 2eme ETAGE		**Frs.**	**2'060'000.00 TTC**
Place de parking couverte, par place : Frs. 40'000.00 **(2 places couvertes avec cet appartement)**		**Frs.**	**80'000.00 TTC**
	TOTAL	**Frs.**	**2'140'000.00 TTC**

Appartement 004 – 5 ½ pièces – ATTIQUE AVEC STUDIO		**Frs.**	**2'410'000.00 TTC**
Place de parking couverte, par place : Frs. 40'000.00 **(2 places couvertes avec cet appartement)**		**Frs.**	**80'000.00 TTC**
	TOTAL	**Frs.**	**2'490'000.00 TTC**

Ces prix sont des prix fixes

r u e c h a r l e s s c h ä u b l i n 3 / c p 1 6 1
2 7 3 5 m a l l e r a y
t e l : 0 3 2 4 9 2 7 5 7 5 - f a x : 0 3 2 4 9 2 7 5 7 6
e - m a i l : info@kaiserwittwer.ch

k a i s e r & w i t t w e r s a
s t e p h a n e k a i s e r - a r c h i t e c t e h e s - s i a
x a v i e r w i t t w e r - a r c h i t e c t e h e s - s i a

5. VALEUR DES EQUIPEMENTS A CHOIX - COMPLEMENTS

Les éléments de CFC suivants peuvent faire l'objet de choix ou demande de variantes d'exécutions différentes de la part des acquéreurs :

Pour tous ces postes, les commandes en plus-values feront l'objet d'offres complémentaires par les entreprises concernées et mandatées sur le projet. Les plus-values seront facturées directement à l'acquéreur avec copie pour information à l'architecte. Les frais d'architectes complémentaires seront également facturés directement à l'acquéreur. Voir sous chiffre 3, « PLUS / MOINS-VALUES - CHOIX DES ACQUEREURS ».

CFC 211.5 Béton armé – coffrage des dalles
Possibilité, selon détails de faisabilité et détails constructifs à venir, de demander une exécution des dalles des plafonds des appartements en béton visible. Un traitement du béton compté sous la peinture restera nécessaire.
Plus-value pour cette exécution : Selon offre complémentaire à établir par l'entreprise de maçonnerie qui sera mandatée.

CFC 221.4 Moustiquaires
Les moustiquaires sont incluses. Sur demande, les acquéreurs peuvent y renoncer et le montant correpondant sera déduit du prix de vente.

CFC 224.1 Dallage des terrasses
Sur demande, possibilité de choix de revêtement de terrasse différents, selon possibilité technique et constructives. Dans l'offre de base est compté un dallage en granit pose sur gravillon et/ou sur taquets,

CFC 232 Installations électriques, luminaires, multimédia, alarme
CFC 233 Installations électriques complémentaires, demande pour une installation en domotique
CFC 234 (type KNX ou similaire) non incluse dans le prix de base, luminaires complémentaires ou
CFC 239 différents de ceux prévus (intérieur uniquement), installation de multimédia différente ou plus étendue, installation d'un système d'alarme différent du système prévu, système de contrôle d'accès avec empreinte digitale, etc…
Les installations de base sont cependant des installations très complètes, avec par exemple déjà toutes les chambres connectées en câbles RJ47 informatique et armoire de brassage, luminaires de haut standing, alarme, etc…
Plus-value pour une exécution différente ou choix de luminaires différents de ceux qui sont prévus : Selon offre complémentaire à établir par l'entreprise de maçonnerie qui sera mandatée.

CFC 251.0 Fourniture des appareils sanitaires
L'acquéreur aura le choix des appareils sanitaires souhaités. Les offres de base en notre possession, participation aux conditions offertes par notre installateur, donnent les montants TTC suivants disponibles : (sans les appareils des lieux communs et robinets de jardins).
Appartement 001-01 : Frs. 20'500.00
Appartement 001-02 : Frs. 20'000.00
Appartement 001-03 : Frs. 20'000.00
Appartement 001-04 : Frs. 17'000.00
En cas de choix d'appareils engendrant des surcoûts de pose ou de raccordements, l'installateur le fera savoir et une offre complémentaire sera également établie.
Pour des questions de garantie, de frais de mise en place, manutention, responsabilité en cas de dégât et autres, il est exclu que les appareils sanitaires soient livrés par un autre intervenant que l'entreprise mandatée pour les installations sanitaires.

CFC 252 Machine à laver le linge et à sécher
Une somme de Frs. 3'000.00 par appartement est disponible.

CFC 258 Cuisine, appareils ménagers de la cuisine et aménagement du cellier
La cuisine fait partie d'un aménagement directement liée à la menuiserie et aux murs ou

r u e c h a r l e s s c h ä u b l i n 3 / c p 1 6 1
2 7 3 5 m a l l e r a y
t e l : 032 492 75 75 - f a x : 032 492 75 76
e - m a i l : info@kaiserwittwer.ch

portes adjacentes. Elle ne pourra donc pas être dissociée du mandat de menuiserie.
Les traitements de surfaces, choix définitif des plans de travail, appareils électroménager, équipement des tiroirs, etc… pourra cependant être fait par l'acquéreur. Une à deux séances de travail sont prévues avec chaque acquéreur chez l'ébéniste afin de planifier l'ensemble. Des visites de bâtiments équipés de cuisine réalisées par l'entreprise mandatée seront possibles.
En principe, la disposition de la cuisine ne sera pas remise en question (plans techniques, murs porteurs, etc…, mais nous restons ouverts à trouver les meilleures solutions pour ce point essentiel d'un espace de vie.
Les montants prévus sont des montants confortables pour des cuisines de très bon standing et bien équipées. Appareils de marque ZUG, inclus fous Combair et four CombiSteam, frigo, lave-vaisselle, cuisson et hotte.
Ils sont les suivants (cuisine, appareils et cellier inclus) :
Appartement 001-01 : Frs. 38'000.00
Appartement 001-02 : Frs. 38'000.00
Appartement 001-03 : Frs. 38'000.00
Appartement 001-04 : Frs. 42'000.00
Pour chaque cuisine, après séance et choix divers, une offre sera établie afin de comparer le coût avec le montant de base inclus et mentionné ci-dessus. En cas de moins-value, la différence sera déduite du prix de vente. Inversement en cas de plus-value.
Pour des questions de garantie, de frais de mise en place, manutention, responsabilité en cas de dégât et autres, il est exclu que les appareils électroménagers soient livrés par un autre intervenant que l'entreprise mandatée pour la réalisation de la cuisine.
(selon offre annexée, les conditions offertes sont intéressantes)

CFC 271.0 Rails à rideaux

Sur demande et en option, possibilité d'intégrer des rails à rideaux dans les dalles. Offre complémentaire à demander selon fenêtres concernées et vœux de l'acquéreur.

CFC 273.0 Portes, armoires murales, menuiserie courante, miroirs dans les salles de bains
CFC 273.1 La menuiserie, portes et armoires, ainsi que les revêtements en menuiserie sont une part
CFC 273.3 importante de l'équipement des appartements.
CFC 282.8 L'acquéreur aura le choix de modifier les traitements de surfaces prévus, les équipements des armoires, type de poignées de portes, etc…
Les armoires, les portes et la menuiserie sont des postes totalement liés puisqu'ils forment à de nombreux endroits des pans de murs complets ou tout est intégré.
Pour chaque équipement en menuiserie des appartements, une à deux séances de travail sont prévues avec chaque acquéreur chez l'ébéniste afin de planifier l'ensemble. Des visites de bâtiments équipés de menuiserie et ébénisterie réalisées par l'entreprise mandatée seront possibles.
Après séance et choix divers, une offre sera établie afin de comparer le montant avec le montant de base inclus et mentionné ci-dessus. En cas de moins-value, la différence sera déduite du prix de vente. En cas de plus-value, elle sera facturée séparément à l'acquéreur.

CFC 281.0 Chapes

Le maître d'ouvrage a le choix des revêtements de sols. En principe, les chapes sont des chapes standards isolées pour recevoir un revêtement de sol. Cependant, si un acquéreur souhaite réaliser des chapes brutes traitées (polyuréthane, huilées, etc…), il aura la possibilité d'en faire la demande.
Une offre complémentaire sera établie, et un décompte avec les montants disponibles pour les carrelages et/ou parquets prévus dans le montant de base établi afin de cerner les moins-values ou plus-values.

CFC 281.6 Carrelage des sols et des faces

Pour les carrelages des sols dans les locaux de rangement, caves et buanderie, une somme de Frs. 40.00 pour la fourniture est comptée
Pour les carrelages des sols des sanitaires, une somme de Frs. 70.00 pour la fourniture est comptée
Pour les carrelages des faces des sanitaires, une somme de Frs. 70.00 pour la fourniture est comptée. Attention, toutes les faces ne sont pas totalement carrelées pour des raisons architecturales. De manière générale, environ le 2/3 des surfaces des murs sont comptées

avec du carrelage, cela variant d'une salle d'eau à l'autre.
Une fois les choix des carreaux réalisés lors de visites conjointes entre les acquéreurs et l'architecte chez le fournisseur désigné (probablement la maison SABAG SA à BIENNE), une offre complémentaire sera établie par l'entreprise de carrelage qui sera mandatée. Le décompte avec le montant de base sera réalisé.
Selon les choix des carrelages (mosaïque par exemple), l'entreprise fera savoir si le montant de pose doit être adapté, la pose standard étant prévue pour des carreaux de dimensions standards (exemple 30* 60 cm, 30* 30 cm, 20* 40 cm, etc…)
Pour des questions de garantie, de frais de mise en place, manutention, responsabilité en cas de dégât et autres, il est exclu que les carrelages soient livrés par un autre intervenant que l'entreprise mandatée pour les travaux de carrelage.

CFC 281.7 Parquets

Pour les parquets des sols dans toutes les chambres, couloirs, espaces de vie, une somme de Frs. 120.00 pour la fourniture et pose est comptée (sans les plinthes, joints et autres adaptations).

CFC 282.8 Portes en verre

Des portes en verre, selon situations et plans, sont comptées pour fermer les zones WC et zone douche derrière les lavabos. Techniquement et pour l'usage elles ne sont pas nécessaires. En cas de non-exécution, elles seront déduites.

CFC 284 Cheminée de salon

Les cheminées de salon sont incluses, mais les acquéreurs peuvent prendre l'option d'y renoncer. Si un doute subsiste, il sera recommandé de mettre en place le canal, sans quoi une mise en place ultérieure ne sera plus possible.
Les cheminées de salon prévues pour les appartements sont du type STÜV (haut de gamme), intégrées dans la maçonnerie, niche à bois en métal intégrée en option, toutes finitions et canaux nécessaires. Inclus système de ventilation. L'attique aura un foyer de type RUEGG ouvert sur trois faces. Des réalisations similaires pourront être présentées aux acquéreurs. En cas de réalisation différente (emplacement fixe), une offre différente du concept de base sera réalisée par l'entreprise mandatée.
La valeur des cheminées prévues, y compris canal et niche à bois sont les suivants :
Appartement 001-01 : Frs. 17'000.00
Appartement 001-02 : Frs. 15'500.00
Appartement 001-03 : Frs. 15'000.00
Appartement 001-04 : Frs. 16'500.00

CFC 285.1 Peinture intérieure

Toutes les surfaces sont traitées avec de la peinture en 3 couches de couleur blanche. En cas de choix de couleurs spéciales ou finitions spéciales, une offre complémentaire sera réalisée.

CFC 931 Aspirateur central indépendant par appartement

Sur demande des acquéreurs, il peut être renoncé à mettre en place un aspirateur centralisé indépendant par appartement. Les montants selon offres établies sont les suivants :
Appartement 001-01 : Frs. 6'200.00
Appartement 001-02 : Frs. 6'200.00
Appartement 001-03 : Frs. 6'200.00
Appartement 001-04 : Frs. 6'200.00

r u e c h a r l e s s c h ä u b l i n 3 / c p 1 6 1
2 7 3 5 m a l l e r a y
t e l : 032 492 75 75 - f a x : 032 492 75 76
e - m a i l : info@kaiserwittwer.ch

k a i s e r & w i t t w e r s a
s t e p h a n e k a i s e r - a r c h i t e c t e h e s - s i a
x a v i e r w i t t w e r - a r c h i t e c t e h e s - s i a

7. FEUILLE DE DECISION ET SIGNATURES

PAR LEUR SIGNATURE, LES PERSONNES SOUSSIGNEES ACCEPTENT LE CONTENU DE CE DOCUMENT QUI FAIT PARTIE INTEGRANTE DU CONTRAT DE VENTE

LE MAÎTRE D'ŒUVRE	WÜTHRICH JEAN-PIERRE St-Joux 10 2520 La Neuveville	
	La Neuveville, le ……	La Neuveville, le ……
	……	……
ARCHITECTE	kaiser & wittwer sa architectes hes - sia rue charles schäublin 3 2735 malleray	
L'ACQUEREUR	Unité réservée : (de bas en haut) 001-01, 001-02, 001-03, 001-04	……
	Nom :	……
	Prénom :	……
	Adresse :	……
	Lieu :	……
	Pays :	……
	Téléphone :	……
	Téléphone mobile :	……
	Adresse e-mail :	……
	Date de naissance :	……
	Origine :	……
	Lieu et Date :	……
	Signature :	……
L'ACQUEREUR CO-PROPRIETAIRE	Unité réservée : (de bas en haut) 001-01, 001-02, 001-03, 001-04	……
	Nom :	……
	Prénom :	……
	Adresse :	……
	Lieu :	……
	Pays :	……
	Téléphone :	……
	Téléphone mobile :	……
	Adresse e-mail :	……
	Date de naissance :	……
	Origine :	……
	Lieu et Date :	……
	Signature :	……

LE PRESENT DOCUMENT EST ETABLI EN QUATRE EXEMPLAIRES.
1 EXEMPLAIRE RESTE PROPRIETE DU MAÎTRE D'ŒUVRE
1 EXEMPLAIRE EST PROPRIETE DE L'ACQUEREUR
1 EXEMPLAIRE EST REMIS AU NOTAIRE POUR LA CONSTITUTION DES ACTES DE VENTE
1 EXEMPLAIRE POUR LES DOSSIERS DE L'ARCHITECTE

r u e c h a r l e s s c h ä u b l i n 3 / c p 1 6 1
2 7 3 5 m a l l e r a y
t e l : 032 492 75 75 - f a x : 032 492 75 76
e - m a i l : info@kaiserwittwer.ch